



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006BIS/AONO/C.BTA1^{ER}/SG/ST/CIPM/2025, DU 05 MAI 2025 POUR LA
REHABILITATION DES BÂTIMENTS DE LA FONDATION NAZARETH
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1^{er},
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

ADDITIF RECTIFICATIF N°003

Le Maire de la Commune de Bertoua 1^{er}, Autorité Contractante, communique :
Les dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert suscité sont modifiées ainsi qu'il suit :

PIECE N°03 :

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)
AU LIEU DE :

B-4) Références de l'entreprise dans le domaine du BTP au cours des cinq dernières années

L'entreprise devra fournir des références dans le domaine du BTP (première et dernière page des contrats et les procès-verbaux de réception définitive) qui justifient la réalisation au cours des cinq (05) dernières années :

- Liste des références générales dans le domaine des BTP du soumissionnaire ; il est exigé au moins une (01) référence d'un montant supérieur ou égal à Dix millions de Francs CFA (10.000.000 FCFA).

- Liste des références de l'entreprise dans le domaine de réhabilitation de bâtiments et équipement collectif ; il est exigé au moins une (01) référence pour des projets similaires supérieur ou égal à Dix millions de Francs CFA (10.000.000 FCFA). (copies de marchés première et dernière pages, signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception définitive certifiant la bonne exécution de ces marchés).

LIRE

B-4) Références de l'entreprise dans le domaine du BTP au cours des cinq dernières années.

L'entreprise devra fournir des références dans le domaine du BTP (première et dernière page des contrats et les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive) qui justifient la réalisation au cours des cinq (05) dernières années :

- Liste des références générales dans le domaine des BTP du soumissionnaire ; il est exigé au moins une (01) référence d'un montant supérieur ou égal à Dix millions de Francs CFA (10.000.000).

- Liste des références de l'entreprise dans le domaine de réhabilitation de bâtiments et équipement collectif ; il est exigé au moins une (01) référence pour des projets similaires

supérieur ou égal à Dix millions de Francs CFA (10.000.000). (copies de marchés première et dernière pages, signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception provisoire ou définitive certifiant la bonne exécution de ces marchés).

Le reste sans changement

Bertoua, le 14 MAI 2025

Le Maire, Maître d'Ouvrage
Autorité contractante

COPIES A :

- ARMP/EST ;
- DDMINMAP/L&D ;
- CIPM/Bta 1^{er} ;
- SOUMISSIONNAIRES ;
- AFFICHAGES ;
- ARCHIVES CHRNS.

